

Inscription à la pause méridienne année 2023/2024 (Restauration et animation midi)

Afin de préparer la prochaine rentrée scolaire, nous vous demandons d'inscrire votre (vos) enfant(s) dès maintenant de manière définitive en remplissant cet imprimé. **Cette inscription devra être déposée dans la boîte aux lettres de la mairie ou à l'accueil périscolaire impérativement avant le 30 juin 2023.**

Plusieurs possibilités de fréquenter le restaurant scolaire sont à votre disposition :

1- FORFAIT ANNUEL COMPLET OU PARTIEL

↳ votre enfant mangera 4 jours par semaine toute l'année

ou

↳ chaque semaine 1 ou plusieurs jours régulièrement (ex : tous les lundis ou tous les lundis et jeudis etc...)

Nom de l'enfant	Prénom	Classe	Ecole		Mangera les 4 jours	Régulièrement : préciser les jours			
			publique	privée		L	M	J	V

2- FORFAIT MODULABLE

↳ En cas de travail modulable : le planning devra être fourni un mois à l'avance

Nom de l'enfant	Prénom	Classe	Ecole		Travail modulable
			publique	privée	

Votre enfant a-t-il un régime alimentaire particulier ? OUI NON Si oui précisez lequel :
Si votre enfant est allergique à certains aliments et qu'il a besoin de traitements particuliers, vous devez faire une demande de Projet d'Accueil Individualisé (PAI) auprès de l'école.

Nom et prénom du parent responsable de l'enfant : _____

Adresse : _____

Commune : _____

Je m'engage à ce que mon enfant soit présent au restaurant scolaire selon l'inscription ci-dessus,

Je m'engage à respecter le règlement de fonctionnement de l'APS,

J'autorise la commune de Jarzé Villages à mettre à jour mon quotient familial via l'espace partenaires du site internet « caf.fr », portail officiel de la CAF pour les professionnels : OUI NON (rayer la mention inutile)

J'autorise la publication des photos ou des vidéos de mon enfant prises dans le cadre des activités périscolaires : OUI NON (rayer la mention inutile)

Fait à _____, le _____

Signature

